Torah-Box.com

Programme

AVOT OUBANIM

Parachat Bo 5785

Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

1 HEURE
1 heure d'étude Parents - Enfants pédagogique et ludique

1 QUIZZ
1 Quizz hebdomadaire où les gagnants sont publiés

1 SOIREE
Une soirée organisée chaque mois dans une communauté avec des cadeaux à gagner

1 TIRAGE AU SORT
1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

PARACHA

Chapitre 13, verset 3

Ce *Passouk* nous dit : "Souviens-toi de ce jour-là où vous êtes sortis d'Égypte, de la maison d'esclavage. Car **d'une main forte**, Hachem vous a fait sortir de là-bas."

C'est une phrase tellement puissante, tellement remplie d'émotion : Hachem nous demande de ne **jamais oublier ce jour** incroyable où Il a montré Sa force et Son amour pour nous, Son peuple, en nous **libérant d'Égypte**.

Un jour, on a posé une question passionnante au *Gaon* Rabbi Aharon Bakchat : "Pourquoi *Hakadoch Baroukh Hou* ne montre-t-Il plus, aujourd'hui, des **miracles aussi flagrants** qu'à l'époque de la sortie d'Égypte ?"

Il a répondu avec une grande sagesse, et même avec une image très parlante : "Imaginez un enfant qui apprend à marcher. Au début, il fait ses premiers pas, et ses parents doivent lui tenir la main pour qu'il ne tombe pas, qu'il ne se blesse pas. Mais avec le temps, cet enfant **prend de l'assurance**. Ses jambes deviennent plus fortes. Alors, les parents lui lâchent doucement la main, pour qu'il puisse marcher tout seul. Ils le surveillent toujours, bien sûr, mais ils savent que c'est en essayant par lui-même qu'il va progresser."

Et Rabbi Bakchat a expliqué que c'est exactement ce qu'Hachem a fait avec le peuple juif.

Quand les *Bné Israël* sont sortis d'Égypte, ils étaient comme ce petit enfant. Ils découvraient à peine **la** Émouna. Ils n'avaient pas encore de Torah, pas encore d'expérience spirituelle solide. Ils avaient **besoin de voir des miracles incroyables** pour comprendre qu'Hachem était là pour eux, qu'Il les guidait et les protégeait.

Mais tout a changé au moment où Hachem a **donné la Torah au peuple juif**.

Suite page suivante

PARACHA SUITE

À partir de ce moment-là, tout est écrit, tout est transmis. La Torah est devenue notre source de force, notre guide, notre manuel de foi. Nous n'avons plus besoin de miracles éclatants pour croire et avancer. Nous avons la Torah, et c'est en elle que nous trouvons les réponses, **l'inspiration et les merveilles** de la création divine.

Comme l'a dit David *Hamélèkh* : "Ouvre mes yeux pour que je puisse contempler les merveilles de Ta Torah." (*Téhilim* 119, 18)

Et là est tout le message : les miracles d'Hachem sont toujours là, mais ils sont **cachés dans les mots**, les **enseignements et les messages** de la Torah. Si on étudie avec attention, si on ouvre nos cœurs et nos yeux, on peut **découvrir des merveilles encore plus grandes** que celles de la sortie d'Égypte.

Alors, souvenez-vous : chaque fois que vous ouvrez un *'Houmach*, chaque fois que vous étudiez un *Passouk*, c'est une rencontre avec les merveilles d'Hachem. C'est la preuve qu'Il est là, qu'Il veille sur nous, même si parfois Il "lâche un peu notre main".

N'est-ce pas extraordinaire de savoir que, grâce à la Torah, on peut trouver des miracles chaque jour ? Chabbath Chalom !

Choul'han 'Aroukh, chapitre 262, Halakha 2

HALAKHA

Le *Choul'han 'Aroukh* nous enseigne quelque chose de magnifique : il faut avoir de **beaux vêtements pour Chabbath**. Mais d'où vient cette *Halakha* ? Du *Passouk* qui dit : *Vekhibadto* (et tu l'honoreras). Ce mot fait référence à l'honneur que nous devons apporter au Chabbath.

Comment honore-t-on le Chabbath ?

Nos *'Hakhamim* expliquent qu'il y a plusieurs manières de le faire, et l'une d'entre elles, c'est d'avoir des vêtements spéciaux pour ce jour-là. Pas juste beaux, mais **différents des vêtements de la semaine**.

Alors, regardons un peu notre garde-robe :

- **La *Kippa*** : Saviez-vous que le *'Hazon Ich* avait une *Kippa* spéciale pour Chabbath ? Oui, même pour ce petit détail, il montrait qu'il honorait le Chabbath !
- **La ceinture** : Vous allez rire, mais le *Gaon* de Vilna avait une ceinture spéciale pour Chabbath. Oui, même une ceinture ! Quelle leçon sur l'importance de chaque détail.
- **Les chaussures** : Est-ce obligatoire d'avoir des chaussures spéciales pour Chabbath ? **Pas selon la loi stricte**, car les chaussures ne sont pas vraiment considérées comme des vêtements. Mais le *Kaf Ha'haïm* et le *'Hazon Ich* disent que c'est une excellente habitude d'avoir une **paire de chaussures réservée au Chabbath**.
- **Le Talith** : Là, aucune surprise. On doit avoir un *Talith* spécial pour Chabbath, différent de celui de la semaine.
- **Les sous-vêtements** : Pas besoin d'avoir des sous-vêtements spéciaux pour Chabbath, car ils ne se voient pas. Bien évidemment, ils doivent être propres et changés en l'honneur du Chabbath, c'est la moindre des choses.
- **Le manteau** : En hiver, on porte souvent un manteau au-dessus des vêtements. Doit-il être spécial pour Chabbath ? Pas forcément. Si c'est juste pour se protéger du froid, ce n'est **pas obligatoire**. Mais si c'est un beau manteau qu'on met pour paraître plus respectable, alors oui, il peut être réservé au Chabbath.

Faut-il être bien habillé seulement le vendredi soir ou tout au long du Chabbath ?

La réponse est claire : on doit garder les vêtements de Chabbath **tout au long du jour saint**, jusqu'à la *Havdala*. Pas question de redevenir "décontracté" l'après-midi ! Le Chabbath est splendide du début à la fin, et nos vêtements doivent refléter cette splendeur.

Peut-on porter ses vêtements de Chabbath en semaine ?

Le *Kaf Ha'haïm* et Rav Nissim Karelitz sont très clairs : **non**. Porter ses vêtements de Chabbath en semaine, même pour une fête ou un mariage, **diminue l'honneur du Chabbath.** Ces vêtements sont réservés exclusivement pour ce jour exceptionnel.

Le Chabbath est un jour unique, un jour où tout doit être différent : nos vêtements, nos comportements, notre façon de parler. Chaque détail compte, et même nos vêtements montrent à quel point ce jour est spécial. Alors, honorons le Chabbath comme il se doit, avec joie, splendeur et respect, du début jusqu'à la *Havdala*.

Pirké Avot, chapitre 4, Michna 22 (fin de la Michna et conclusion du quatrième chapitre)

MICHNA

Rabbi El'azar Hakafar dit : "Surtout, ne laisse pas ton *Yétser Hara'* (le mauvais penchant) te rassurer en te disant que la mort sera une fuite pour toi."

C'est-à-dire que parfois, quelqu'un pourrait penser : "Moi, je n'ai peur que des malheurs sur terre. Une fois que je suis mort, c'est fini, plus rien ne peut m'arriver." Rabbi El'azar nous avertit que ce n'est pas vrai. Après la mort, nous sommes jugés sur tout ce que nous avons fait dans notre vie. Et si on a **commis des fautes**, il y aura des **conséquences**.

Puis la *Michna* continue avec des mots très puissants : "Sache que **contre ton gré**, tu es créé. Contre ton gré, tu es né. Contre ton gré, tu vis. Contre ton gré, tu meurs. Et contre ton gré, tu es destiné à rendre des comptes devant le Roi des rois, le Saint, béni soit-Il."

"Sache que contre ton gré, tu es créé"

Le *Barténoura* explique que l'âme, la *Néchama*, se trouve dans le ciel, dans un **monde pur et merveilleux**, entourée de lumière et de paix. Elle ne veut pas quitter ce lieu parfait pour descendre dans un corps humain. Mais un ange vient et l'envoie sur terre, contre son gré, pour **accomplir sa mission** dans ce monde.

"Contre ton gré, tu es né"

Une fois que la *Néchama* est dans le corps d'un bébé, encore dans le ventre de sa mère, elle est très bien. Pendant ces neuf mois, elle apprend toute la Torah et voit tout ce qui se passe dans le monde grâce à une **lumière spéciale**. Elle ne veut plus sortir de cet endroit si paisible, mais au moment de la naissance, elle est **forcée de venir dans ce monde**, contre son gré.

"Contre ton gré, tu vis"

Parfois, la vie est difficile. Certains peuvent traverser des moments de douleur ou de tristesse et **souhaiter que tout s'arrête**. Mais une **personne n'a pas le droit de décider de sa mort**, et tant que le moment n'est pas venu, elle doit continuer à vivre, même si c'est contre son gré.

"Contre ton gré, tu meurs"

À l'inverse, parfois, une personne aime tellement la vie qu'elle veut **continuer à vivre**, même avec des difficultés. Mais quand le moment fixé par Hachem pour quitter ce monde arrive, elle n'a pas le choix : elle **doit partir**.

"Contre ton gré, tu rends des comptes"

À la fin de la vie, chacun devra rendre des comptes sur ses actions, **bonnes ou mauvaises**. Et pas devant n'importe qui ! Devant le plus grand juge de tous : Hachem, le Roi des rois.

Le *Rambam* remarque que la *Michna* insiste sur des choses qui échappent à notre contrôle : la création, la naissance, la vie, la mort. Mais il y a une chose que la *Michna* ne mentionne pas : les fautes. Pourquoi ? Parce que cela **dépend de notre libre arbitre**. Chaque homme et chaque femme est libre de choisir entre le bien et le mal. Personne ne faute "contre son gré". Chaque action que nous faisons est le **résultat de nos choix**.

Les enfants, cette *Michna* nous enseigne deux choses essentielles. D'abord, elle nous rappelle que **la vie est un cadeau précieux**, même si parfois elle est difficile. Tout a été planifié par Hachem pour une raison, et nous avons chacun une mission unique à accomplir. Ensuite, elle insiste sur **l'importance de nos choix**. Nous sommes libres de choisir entre le bien et le mal, et nos actions comptent.

Alors, prenez ce message à cœur : faites de chaque jour une occasion de choisir le bien, d'aider les autres et de grandir dans votre service d'Hachem. Voilà la vraie réussite dans la vie.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Daniel, chapitre 4, versets 15 au verset 25

Névoukhadnétsar, un roi tout-puissant, raconte son rêve à Daniel, qu'il avait surnommé Belchatsar. Mais voilà, après avoir écouté le rêve, Daniel reste silencieux… **pendant une heure entière !** Oui, une heure ! Pas un mot. Le roi le regarde, et il voit que Daniel est **troublé, perturbé**, presque **effrayé**.

Névoukhadnétsar, un peu nerveux lui-même, dit alors : "Écoute, Belchatsar. Que mon rêve et son interprétation ne te troublent pas. N'aie pas peur de tout me dire, **même si ce sont de mauvaises nouvelles**. Je trouverai une solution."

Courageux, non ? Mais attendez, c'est là que ça devient vraiment intéressant. Daniel finit par répondre : "Majesté, Maître du rêve, je souhaite tellement que ce rêve et son interprétation **concernent vos ennemis**, et non vous-même."

Nos *'Hakhamim*, nos Sages disent qu'en réalité, quand Daniel a dit "Maître du rêve", il ne s'adressait pas au roi. Il **parlait à Hachem** ! Oui, à Hachem, le vrai Maître de tous les rêves. Dans son cœur, Daniel disait : "Hachem, je souhaite que ce rêve s'applique à celui qui Te déteste, à Névoukhadnétsar, ce roi qui n'a aucun respect pour Toi."

Mais Névoukhadnétsar, lui, a cru que Daniel parlait de ses propres ennemis. Il était donc rassuré, pensant que Daniel voulait son bien.

Daniel se lance alors dans l'explication : "Majesté, cet arbre gigantesque que vous avez vu, qui grandissait et s'étendait jusqu'au ciel, si grand que tout le monde pouvait le voir ; cet arbre avec des feuilles magnifiques et des fruits si nombreux qu'ils nourrissaient toute l'humanité… C'est vous ! Oui, **vous êtes cet arbre**.

Vous êtes devenu **si puissant que votre règne touche le ciel**, et votre empire s'étend jusqu'aux confins de la Terre. Sous votre règne, des multitudes vivent à l'ombre de votre protection, comme les animaux sous un grand arbre. Et les oiseaux qui nichent dans ses branches représentent les peuples qui bénéficient de votre puissance."

Alors, jusque-là, ça a l'air plutôt flatteur, non ? Mais Daniel n'a pas fini, et ce qui vient après n'est pas si agréable…

Daniel continue son interprétation et dit au roi : "Et ce que vous avez vu, Majesté, cet **ange saint, destructeur**, qui est descendu du ciel pour ordonner qu'on coupe cet arbre gigantesque et qu'on le détruise, mais qu'on laisse les racines intactes et bien attachées avec des chaînes de fer et de cuivre… Cela aussi vous concerne directement."

L'arbre représente Névoukhadnétsar, et cet ange annonce une **punition divine** : le roi sera détrôné. Voici ce qui va lui arriver :

- Névoukhadnétsar sera **chassé de son royaume** et même de la **société humaine**.
- Il **vivra dans les champs**, comme un animal, et se **nourrira d'herbe**.
- Pendant sept longues années, il sera privé de tout ce qu'il a et vivra sous la rosée du ciel, complètement nu, **avec les bêtes des champs.**

Daniel ajoute : "Tout cela durera jusqu'à ce que vous reconnaissiez, Majesté, que le D.ieu suprême **gouverne tous les royaumes de la Terre**. C'est Lui qui donne le pouvoir à qui Il veut et le retire à qui Il veut."

Rachi nous donne une explication fascinante. Ces **sept années de souffrance** que Névoukhadnétsar devra endurer ne sont pas un chiffre choisi au hasard. Cela correspond aux sept années qu'on a mises pour **construire le *Beth Hamikdach*** (le Temple de Jérusalem).

Pendant sept ans, les Juifs ont travaillé pour ériger ce lieu saint, un chef-d'œuvre spirituel et architectural. Mais Névoukhadnétsar, dans sa cruauté, l'a détruit. Alors, en réponse à cet acte terrible, Hachem a décrété qu'il subira **sept ans de déchéance et d'humiliation**, vivant comme une bête dans les champs. Une punition mesurée, directement liée à ses actions.

Mais tout n'est pas sombre ! Daniel souligne que les racines de l'arbre ont été laissées intactes. Cela signifie que, même pendant ces sept années d'exil et d'humiliation, le royaume de Névoukhadnétsar continuera d'exister. Une fois que le roi reconnaîtra la souveraineté d'Hachem, il pourra retrouver son trône et régner à nouveau.

Daniel, dans sa sagesse, propose une solution à Névoukhadnétsar pour éviter que ce rêve ne devienne réalité : "Majesté, écoutez mon conseil. Vous pouvez **racheter vos fautes**. **Distribuez généreusement de la *Tsédaka*** aux pauvres Juifs qui souffrent dans votre royaume. Nourrissez-les, sortez-les de leur misère. Cela pourrait repousser, voire annuler ce terrible décret."

Nos Sages, les *'Hakhamim*, expliquent que Daniel a profité de cette situation pour aider ses frères juifs. Il savait que leur pauvreté était extrême, et il a donc incité Névoukhadnétsar à ouvrir les trésors de son royaume. Et le roi a suivi ce conseil ! Pendant 12 mois, il a nourri les pauvres juifs et a **grandement atténué leurs souffrances**.

La *Tsédaka*, l'humilité et la justice sont des clés pour réussir dans ce monde et dans le monde futur.

Chmouel I, chapitre 13, verset 1

CHMOUEL PROPHÈTES

Le texte nous raconte un moment très fort : Chaoul *Hamélekh* s'apprête à livrer une guerre contre les Philistins. Mais avant même de parler de la guerre, arrêtons-nous sur le tout premier *Passouk*, car il commence d'une manière étrange.

"Chaoul était âgé d'un an dans son règne et il a régné deux ans sur Israël." Un an ? Cela veut-il dire que Chaoul avait un an lorsqu'il a été nommé roi, qu'il était **encore un bébé** ? Bien sûr que non ! On sait qu'il était déjà un homme accompli. Alors pourquoi le texte utilise-t-il cette expression étrange ?

Indépendamment des belles explications de nos *'Hakhamim*, il est possible de comprendre ce texte de manière simple et claire. Quand il est écrit que Chaoul avait "un an", cela veut simplement dire qu'il était dans la **première année de son règne**. Ou encore, que c'est à la fin de cette première année que Chaoul a déclaré la guerre aux Philistins.

Mais comme toujours, nos Sages vont plus loin, et leurs enseignements apportent des dimensions magnifiques à ce verset.

Rachi, en se basant sur la *Guémara* (*Yoma* 22, 2), nous offre une autre lumière sur ce *Passouk*. Il explique que cette expression "âgé d'un an" signifie que Chaoul était **pur comme un enfant d'un an**. Un bébé qui n'a jamais goûté à la faute. Incroyable, non ? Chaoul *Hamélekh* était un **immense *Tsadik***, irréprochable et innocent.

Saviez-vous qu'il existe trois personnes à qui Hachem pardonne toutes leurs fautes passées ? Voici lesquelles :

1. Un *'Hatan* et une *Kala* (un jeune marié et une jeune mariée)

Le jour de leur mariage, **Hachem efface toutes leurs fautes**, et une nouvelle page s'ouvre pour eux. C'est justement pour cela qu'on a l'habitude de demander des *Brakhot* (bénédictions) à un *'Hatan* et une *Kala* : ils sont comme des *Tsadikim* à ce moment-là, purs et proches d'Hachem.

2. Une personne qui reçoit une nomination importante

Lorsqu'on accède à un poste de grande responsabilité, comme ***Roch Yéchiva***, Hachem pardonne toutes les fautes pour qu'on puisse commencer cette mission sur des bases saines.

3. Un roi

Lorsqu'une personne est nommée roi, Hachem **efface également toutes ses fautes**.

Avec cela, on comprend une autre dimension de ce verset : quand le texte dit que Chaoul avait "un an", cela peut aussi signifier qu'à ce moment-là, **toutes ses fautes passées avaient été pardonnées grâce à sa nomination comme roi d'Israël**. Il était comme un nouveau-né, pur et prêt à accomplir sa mission.

Ce *Passouk* nous enseigne un principe magnifique : dans la vie, on a toujours des **opportunités pour recommencer**. Que ce soit par la *Téchouva*, un moment fort comme un mariage ou une nouvelle mission, Hachem nous donne la chance d'effacer le passé et de **repartir sur des bases nouvelles**. Souvenons-nous de Chaoul *Hamélekh*, qui a commencé son règne avec une pureté extraordinaire, et prenons exemple sur lui pour toujours **saisir les moments** où Hachem nous tend la main pour avancer.

CHMIRAT HALACHONE *en histoire*

Rabbi Yéhouda nous enseigne : "Celui qui émet des propos médisants, sa **prière n'est pas acceptée** par D.ieu." (*Zohar*, *Métsora* 53, 1)

LE CAS DE LA SEMAINE

Binyamin mène une collecte d'argent auprès des familles de son quartier pour participer à **l'achat de livres de son *Collel***. Il veut aller chez la famille Réouven, mais son ami Yankel lui dit : "Tu sais, je ne sais pas si ça vaut le coup, sa famille n'est pas aussi aisée qu'on le croit."

QUESTION

Yankel peut-elle faire part de ses doutes de cette façon à Binyamin de ne pas se rendre chez la famille Réouven ?

Réponse

Yankel n'a pas le droit de dire à Binyamin que la famille Réouven n'est pas tellement aisée. Dire de quelqu'un qu'il n'est pas aussi à l'aise financièrement qu'on le prétend est interdit.

HISTOIRE

Il était une fois, à Bné Brak, une femme courageuse qui travaillait comme cuisinière dans une grande *Yéchiva*. Cette femme, **seule pour élever ses enfants** après que son mari l'ait quittée, avait une vie remplie de défis. Chaque après-midi, elle se rendait à la *Yéchiva* pour préparer le repas du soir. Mais voilà, ses enfants étaient encore jeunes, bien **trop jeunes pour être laissés seuls** à la maison. Alors, elle les emmenait avec elle.

Au début de l'après-midi, tout se passait bien. Les locaux spacieux de la *Yéchiva* devenaient un **terrain de jeu où les enfants couraient et s'amusaient**. Mais quand l'heure avançait, la fatigue des petits devenait un problème. Les *Ba'hourim* descendaient dîner à 19 heures, et une fois le repas terminé, la pauvre dame devait nettoyer la salle à manger : faire la vaisselle de centaines d'assiettes, récurer les marmites et passer la serpillière. Ce **travail épuisant** s'étirait jusqu'à 22 heures. Pendant ce temps, ses enfants, exténués, tiraient sur son tablier en se plaignant : "Maman, on est fatigués, on veut rentrer !"

Un groupe de *Ba'hourim*, **touchés par la souffrance de cette mère**, a décidé de prendre les choses en main. Ils ont rassemblé leurs camarades et proposé un plan : "Écoutez, les amis, si on arrive tous à 19 heures pile pour manger, et qu'on finit en 20 minutes, il nous reste 40 minutes avant de reprendre les cours. Pendant ce temps, on va prendre tout le travail en charge. Pas seulement l'aider : on va tout faire, de la vaisselle au nettoyage complet, pour qu'elle puisse rentrer chez elle immédiatement après le repas."

Et c'est exactement ce qu'ils ont fait. Grâce à cette organisation exemplaire, la femme pouvait rentrer chez elle à 19h30, bien plus tôt que d'habitude, pour passer la soirée avec ses enfants. Une **solidarité magnifique** est née dans cette *Yéchiva*.

Mais cette initiative ne faisait pas l'unanimité. Le *Machguia'h* (le surveillant spirituel de la *Yéchiva*) en entendit parler et s'inquiéta : "Les *Ba'hourim* sont là pour étudier la Torah, pas pour faire la vaisselle !" Bien que les jeunes aient assuré qu'ils n'empiétaient pas sur leur temps d'étude, il décida de consulter une autorité supérieure : Rav Chakh.

Le *Machguia'h* exposa toute l'histoire à Rav Chakh, en espérant que ce dernier confirmerait ses doutes. Mais à sa grande surprise, Rav Chakh, malgré son grand âge, fit un bond de sa chaise et se leva avec un enthousiasme extraordinaire. Il s'exclama, presque en criant :

"Quels ***Ba'hourim* extraordinaires** ! Quelle merveille de voir de tels jeunes, si sensibles à la souffrance du prochain ! Dis-leur qu'ils continuent ! Ce qu'ils font est magnifique, et cela ne les empêche en rien de progresser dans l'étude de la Torah. Bien au contraire, **leur bonté leur ouvrira les portes du succès spirituel**."

Et Rav Chakh ajouta, avec une étincelle dans les yeux : "Ramène-moi ces *Ba'hourim*, je veux les embrasser, un par un, pour leur dire combien je les admire !"

Le *Machguia'h* repartit à la *Yéchiva*, **bouleversé par la réaction de Rav Chakh**. Et, bien sûr, les *Bahourim*, tout émus, vinrent un à un chez Rav Chakh, qui les reçut avec amour et leur donna ce baiser si précieux qu'il tenait à leur offrir.

Cette histoire nous enseigne une leçon précieuse : le *'Hessed*, la bonté envers autrui, n'est jamais un obstacle à la Torah. Au contraire, c'est une **clé qui ouvre les portes de la** réussite spirituelle. Aider son prochain, même dans les tâches les plus simples, est une manière de sanctifier chaque instant de sa vie. Alors, chers enfants, n'oubliez jamais que l**a Torah et les bonnes actions vont de pair**, comme deux faces d'une même pièce. Et parfois, un **petit geste de bonté peut illuminer toute une vie.**

GUEMARA

Question

David vit au dernier étage d'un immeuble. Il a installé un **toit coulissant** sur son balcon, ce qui lui permet d'avoir un espace couvert tout au long de l'année et de l'enlever pour *Souccot*.

Cependant, les rails du toit **dépassent légèrement sur le balcon de son voisin** Ya'akov, situé en dessous. Quelques mois après l'installation, des pigeons commencent à se poser sur ces rails, provoquant des salissures et des nuisances pour Ya'akov. Ce dernier demande à David de retirer les rails, mais David refuse, estimant que ceux-ci se trouvent dans les limites de sa propriété et qu'aucun voisin – ayant le même système - n'a rencontré ce problème. Ya'akov considère que les **nuisances justifient une intervention**.

David doit-il tenir compte du désagrément de Ya'akov ?

A toi !

- *Michna Baba Batra 25b ; Michna 22b (Guemara jusqu'à 'Assour', avec Rachi Débéhadé Démana)*
- *Choul'han 'Aroukh 'Hochen Michpat 155, 32*
- *'Hazon Ich (Baba Batra) 10, 1*

RÉPONSE

Nous trouvons dans la *Guémara* un cas similaire, celui d'un **arbre dont les racines empiètent sur le puits** mitoyen du voisin.

Selon Rabbi Yossi, dont nous suivons l'avis, il est **permis de conserver l'arbre tant qu'il reste sur le terrain du propriétaire**, car il demeure dans ses limites. Toutefois, si les racines causent un **dommage direct au puits**, même Rabbi Yossi reconnaît que cela devient interdit.

Pour comprendre ce qu'est un dommage direct, nous trouvons dans la *Guémara* un autre cas, celui d'un voisin qui installe une échelle à proximité d'un mur mitoyen, où se trouve un pigeonnier. Si cette échelle permet à des nuisibles, comme des animaux, de monter et de perturber les pigeons, la *Guémara* avec l'explication de Rachi indique que cela constitue un **dommage direct**, car il arrive que dès que l'échelle est posée, les **nuisibles l'utilisent immédiatement** pour causer du tort aux pigeons, ce qui rend la pose de l'échelle interdite à cet endroit bien qu'il s'agisse de sa propre propriété. Le *'Hazon Ich* ajoute que, même lorsqu'un dommage n'est pas strictement direct, une action qui, par sa nature, conduit habituellement à une nuisance récurrente est également interdite. Ainsi, toute situation qui **engendre naturellement des désagréments pour autrui** doit être évitée.

Dans le cas du toit coulissant, les pigeons qui se posent sur les rails ne constituent pas un dommage direct, en effet leur présence n'était pas immédiate mais est arrivée seulement plusieurs mois plus tard. De plus, il n'est pas établi que l'installation de tels rails conduit habituellement à une présence de pigeons, car il existe de nombreux exemples similaires **sans qu'aucune nuisance ne soit observée**.

Par conséquent, David est en droit de **maintenir son installation** tant qu'elle reste sur sa propriété, car cette situation ne répond ni aux critères d'un dommage direct ni à ceux d'un désagrément habituel et prévisible.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum

Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : *01 77 50 22 31* *+972 54 679 75 77* *avotoubanim@torah-box.com*